



Édito de

Xavier MONROZIER

Directeur de la CPAM de l'Ardèche

« Ayant pris le 17 novembre la Direction de la CPAM de l'Ardèche, je découvre un organisme en mouvement, un organisme au service de son territoire et du système de santé. En premier lieu, je tiens à saluer les gouvernants qui ont contribué à ces évolutions : Caroline Zinni qui a dirigé cette CPAM au cours de la dernière décennie, et Pierre-Yves Malinas qui a assuré un intérim de plus d'un an, ainsi que le Président Emy qui achèvera dans quelques semaines son second mandat de Président de la CPAM.

Les défis de notre environnement restent cependant nombreux et 2025 a vu des réalisations importantes dans la structuration de l'offre de soins autour de l'exercice coordonné, dans l'amélioration de la politique d'accueil des assurés, le développement de la prévention et la lutte contre les fraudes. Dans tous ces domaines 2025 a donc été une étape importante que je vous invite à découvrir dans ce rapport. »

La mobilisation de tous a permis d'effacer les derniers stigmates des inondations d'Annonay et ce qui demeure maintenant c'est l'élan d'engagement et de transversalité qui a animé les salariés. Le projet d'entreprise de la CPAM a, lui, permis de créer une dynamique réelle autour des valeurs de l'organisme, qui se traduit progressivement en actions concrètes aux bénéfices des publics et des collaborateurs de l'organisme.